

par conséquent, de tripler, de quadrupler leurs présentes installations, puisque, grâce à la voie d'eau, les cargos remonteraient le golfe et le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, Toronto et d'autres grandes villes du centre du pays qui consomment énormément de chaux sulfatée. L'entreprise donnerait un essor considérable à l'économie des Provinces maritimes ainsi qu'au commerce, et constituerait une grande source d'emploi. L'embauchage deviendrait régulier, ce dont bénéficieraient les régions centrales. Plus les Provinces maritimes progresseront plus nous progresserons nous-mêmes.

Le canal s'étendrait sur un parcours d'environ 19 milles. Au cours des années, on a soumis deux devis importants, d'un comportant l'installation d'écluses de 300 pieds de long sur 40 pieds de large qui assureraient un tirant d'eau de 18 pieds. L'autre mesure 60 pieds de largeur, 500 pieds de longueur et 25 pieds de profondeur. D'après les renseignements les plus exacts que j'ai pu me procurer, le plus petit canal coûterait environ 23 millions de dollars, peut-être moins. Le plus grand coûterait au plus 38 millions. A mon sens, le plus grand des deux serait le plus économique et le plus pratique, car de plus gros navires pourraient le traverser pour se rendre des Provinces maritimes aux provinces du centre et des Provinces maritimes le long de la côte est des Etats-Unis, ce qui favoriserait énormément le commerce.

Lorsque je songe qu'un canal de 19 milles à travers l'isthme de Chignectou faciliterait grandement le passage des navires je suis étonné que les honorables députés des Provinces maritimes s'en soient passé pendant 75 ans. Ils en ont préconisé la construction à maintes reprises à la Chambre, mais sans succès. Je les engage à charger un groupe de délégués des trois provinces de venir à Ottawa et de présenter un programme pour la construction du canal. J'ai été heureux d'aider le ministre de l'Agriculture à mettre en œuvre maints programmes de rétablissement économique, dans l'Ouest. Je prie donc le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements de suivre l'exemple de son collègue et de lancer un programme semblable à l'intention des Provinces maritimes, en y affectant 5 millions de dollars chaque année pendant vingt ans. Ces 100 millions de dollars seraient consacrés au rétablissement économique des Provinces maritimes, ainsi qu'à des ouvrages divers, y compris, je l'espère, le percement du canal de Chignectou.

Je tiens à dire quelques mots des articles rédigés par M. Ian Sclanders l'un des rédacteurs du *Telegraph-Journal* de St-Jean, que je lis toujours attentivement. Je n'ai jamais fait sa connaissance, mais il doit être un

homme compétent, car ses articles, qui renferment beaucoup de renseignements, sont écrits dans un style clair et persuasif. Le Gouvernement devrait publier tous les articles qui ont paru dans le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean, au sujet du canal de Chignectou. Je crois qu'ils remontent au printemps de 1945 et qu'on les trouverait dans les numéros des mois de mars et avril et peut-être de mai. Si le Gouvernement publiait ces articles et les faisait parvenir à toutes les chambres de commerce du Canada, j'ose dire que toutes celles du centre du pays approuveraient l'aménagement de ce canal.

Les résultats du point de vue de l'essor commercial non seulement des Provinces maritimes mais encore du centre du Canada seraient magnifiques. Dans un des articles que j'ai mentionnés, M. Sclanders parle du témoignage rendu par le président de la commission hydro-électrique de la Nouvelle-Ecosse au cours d'une des enquêtes tenues relativement à la construction de ce canal. Il a déclaré au comité d'enquête que l'aménagement du canal de Chignectou constituerait un réservoir entre ces deux cours d'eau. En effet, les marées extrêmement fortes de la baie de Fundy, refouleraient l'eau deux fois par jour indéfiniment, ce qui assurerait un approvisionnement d'eau inépuisable et permettrait de produire 40,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique. Cette production suffirait à acquitter le coût du canal, et la belle ville que l'honorable député de Cumberland (M. Black) représente,—je veux parler d'Amherst,—verrait sa population doubler en peu de temps, sans compter que Sackville et toute la région environnante en profiteraient également. On pourrait aussi fournir du courant à l'île du Prince-Edouard qui en a grand besoin, au moyen d'une conduite électrique traversant le détroit entre la terre ferme et cette île.

L'exécution de ce programme relèverait l'économie des Provinces maritimes et fournirait du travail à plusieurs milliers de personnes de ces trois provinces. Je ne vois aucun autre moyen d'empêcher ces gens de sombrer, à moins que le reste du Canada ne les aide à réaliser ces projets. Un des meilleurs moyens de les aider, c'est de mettre à leur disposition une abondance d'énergie électrique bon marché. J'ai déjà mentionné deux ou trois emplacements.

Un autre bien vilain embouteillage, un des pires qui soient, c'est celui du détroit de Canso, dont quelqu'un parlait hier. J'y ai déjà séjourné quelque temps en diverses occasions, mais en septembre dernier j'ai eu la chance de m'y trouver à l'arrivée et à la sortie des bacs transbordeurs. Ayant examiné le détroit, je me suis dit: "Ma foi, c'est